



Point déchets du mardi 24 mars 2020

En cette période complexe, nous vous proposons ce point par rapport au sujet des déchets et vous demandons de relayer les plus possible ces informations auprès de vos concitoyens.

Déchèteries

Les déchèteries sont ouvertes, uniquement pour les services techniques de nos 28 communes et les professionnels (dans le cadre de leur activité). Les horaires sont de 14h à 17h uniquement du lundi au vendredi (fermé samedi et dimanche) et Ault et Beauchamps conservent leur jour de fermeture habituel (mardi pour Ault et jeudi pour Beauchamps).

Avec le printemps qui arrive, nous vous demandons de stocker provisoirement vos déchets verts sur votre terrain durant la période de confinement. C'est l'occasion de se mettre au compostage pour retrouver en cours d'année un terreau pas cher.

Plus d'informations et conseils pour bien réussir son compost sont présents sur <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/vos-dechets-environnement/dechets-privilegier-le-compostage/>

Ordures ménagères

Les seules modifications concernent les communes habituellement collectées les lundis après-midi (Allenay, Friaucourt et Woignarue) et mercredis après-midi (Buigny les Gamaches, Dargnies et Embreville) qui sont désormais collectées les lundis matin et mercredi matin en raison de restrictions d'horaires d'ouverture du site de traitement des déchets. Les bacs roulants sont donc à sortir la veille au soir.

Pour les autres communes, les collectes sont inchangées.

Attention, nous vous rappelons que les déchets verts et les déchets ménagers recyclables ne sont pas collectés avec les ordures ménagères.

Tri sélectif

Pour le tri sélectif, même si les points de collecte restent accessibles, il semble bon de rappeler plusieurs choses :

- Il n'est pas certain que les forces de l'ordre considèrent un déplacement vers ces points de collecte comme une raison de force majeure.
- Les capacités de stockage des entreprises chargées de vider ces conteneurs ont atteint leur maximum et il est à redouter que dans un très proche avenir, notamment pour le papier, les cartons et les emballages (conteneurs jaune et bleu), ces entreprises ne puissent plus assurer cette collecte dans les conditions actuelles.

C'est pourquoi, nous vous demandons de stocker ces déchets propres et secs provisoirement.

Appel au civisme

Que ce soit pour les déchets verts pour lesquels nous conseillons d'utiliser le compostage (voir notre dossier sur notre site internet <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/vos-dechets-environnement/dechets-privilegier-le-compostage/>) et pour les déchets devant faire l'objet d'un tri nous demandons aux habitants de nos 28 communes de faire preuve d'un maximum de civisme en stockant chez eux les déchets autres que ménagers jusqu'à la fin du confinement. Nous avons pleinement conscience des difficultés que cela peut entraîner pour eux mais ce sont les efforts individuels qui permettront de maîtriser collectivement les conséquences de cette période compliquée

Mouchoirs, masques

Il y a aussi une recommandation du ministère sur la "présentation" des déchets (mouchoirs et masques) des particuliers : "Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères. En tout état de cause les mouchoirs, masques et gants usagés ne doivent pas être jetés dans la poubelle des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques) aussi appelée poubelle « jaune »